

Dans l'Orne, des méthaniseurs qui inquiètent

En quelques mois, trois projets de méthanisation ont été déposés à Saint-Mard-de-Réno, près d'Alençon. Des associations s'interrogent alors que la Région veut accélérer leur développement.

Reportage

Le Perche, sa vallée verdoyante, son calme bucolique et ses collines ombragées. Mais aussi ses projets de méthanisation. En plein confinement, les plus proches voisins d'un agriculteur apprennent qu'il envisage de construire un méthaniseur sur sa ferme de Saint-Mard-de-Réno (Orne).

La rumeur court dans ce village de moins de 500 habitants. Des imbroglios naissent dans la queue de la boulangerie. « C'est Mariette qui va méthaniser. » ; « Mais non, je te dis que Deschoolmester porte le projet. »

Finalement, les riverains apprennent que trois projets d'unité de méthanisation ont été déposés dans la commune. Le tout dans un rayon de moins de deux kilomètres. « Sur le coup, personne n'a compris ce qu'il se passait », reconnaît Nora Liberalotto.

D'autant que la méthanisation reste un sujet complexe. « On a commencé par se documenter. On a contacté des acteurs locaux chargés de ces questions. On a fini par créer une association environnementale », résume la sociologue de métier.

Pour rappel, un méthaniseur permet de créer de l'énergie, gaz ou électricité, à partir des effluents de ferme et de déchets verts. Mais que reprochent les opposants à ces engins pourtant largement subven-

tionnés par l'État ? Difficile de tenir une liste exhaustive. Les principaux griefs tiennent dans les risques de pollution des cours d'eau. La hausse du trafic généré par l'apport de matières. Ou encore la dénaturation du paysage dans cette vallée préservée. « La vérité c'est que s'il n'y avait eu qu'un méthaniseur, on ne se serait pas tant mobilisés », constate Bruno Rolland, architecte et membre de l'association Bien vivre dans le Perche, qui compte aujourd'hui 110 adhérents.

Risques de pollution, hausse du trafic...

Il faut dire que depuis quelques mois, la Région Normandie est passée à la vitesse supérieure en matière de méthanisation. À l'horizon 2030, elle a même pour objectif la construction de 400 méthaniseurs, contre 150 aujourd'hui en activité. En tête de ce projet, le département de l'Orne.

À lui seul, il compte un tiers des méthaniseurs du territoire. « Dans l'idée, il y aura un méthaniseur tous les 8 à 10 km », calcule Mathieu Poirier, conseiller énergie et bâtiment à la Chambre d'agriculture de l'Orne.

En clair, la situation de Saint-Mard-de-Réno est amenée à se répéter ailleurs en Normandie. Car dans le cas des trois projets, une simple déclaration en préfecture a été nécessaire. La raison ? Le faible tonnage

annoncé par les agriculteurs : 29,9 tonnes par jour. « Bout à bout, on arrive à 90 tonnes par jour sur ce territoire, cela aura nécessairement un impact », insiste Jean-Paul Doron, président de la Fédération de l'Orne pour la pêche et la protection du milieu aquatique.

« Ce sont des projets de jeunes ambitieux »

Ce présage, il n'est pas le seul à le faire. Daniel Chateigner, professeur à l'université de Caen et membre du collectif scientifique national méthanisation raisonnée, se montre très inquiet sur le virage pris par la Région. Et plus particulièrement sur la situation de Saint-Mard-de-Réno. « Il y a des risques de pollution récurrents, a fortiori avec un ruisseau en contrebas. Depuis 2015, notre collectif a observé que le risque d'accidents avait été multiplié par cinq », abonde le scientifique.

Dans le village, tout le monde n'est pas hostile au projet. À commencer par la maire de la commune, ancienne agricultrice. « Ce sont des projets de jeunes ambitieux. Les permis de construire ont été délivrés par la préfecture, je ne vois pas le problème. Chacun doit rester modéré », estime Anne-Marie Guérin.

Mais aussi des riverains interrogés au hasard. « Moi je trouve ça bien que l'agriculture évolue, c'est une énergie propre. Les gens se plai-



Nora Liberalotto et Jean-Marie Lecoq ont créé l'association Bien vivre dans le Perche pour s'opposer à ces projets de méthanisation.

Photo: Quentin FLEURY

gent toujours », sourit Marie, la petite soixantaine.

Une réunion publique devait se tenir à la sous-préfecture de Mortagne-au-Perche le 20 septembre. Elle a été annulée le 17 par le sous-préfet. Trois associations ont déposé des

recours auprès de la préfecture contre chacun des projets de méthaniseur. « Mais cela coûte cher », avoue Nora Liberalotto, qui compte sur les dons pour mener à bien cette bataille judiciaire si elle est portée devant les tribunaux administratifs.

Quant aux agriculteurs, ils espèrent simplement voir les tensions s'apaiser. Pour retrouver le calme de leur campagne.

Dossier : Sacha MARTINEZ.

Pour ce professeur, « ce n'est pas viable économiquement »



Photo: DR

Entretien

Daniel Chateigner, professeur à l'université de Caen et membre du CSNM (Collectif scientifique national méthanisation raisonnée).

La méthanisation est-elle une solution d'avenir pour les agriculteurs ?

Tout dépend comment elle est menée. Il faut être raisonnable en tout. Des projets où plusieurs exploitations s'associent pour mettre en commun leurs déchets et créer du gaz ou de l'électricité qu'ils redistribueraient sur place ou à l'échelle d'une commune, je peux y croire. Mais aujourd'hui, c'est plus GRDF qui démarche les agriculteurs que l'inverse.

Résultat : ce ne sont que les grosses structures qui sont ciblées. Derrière, tout ce qui est mis dans le méthaniseur n'est pas vendu.

Dans le Grand-Est, on a déjà obser-

vé des hausses du cours du foin par exemple. La question se pose moins en Normandie, mais dans le sud de la France, les méthaniseurs vont devenir un problème à l'heure des sécheresses car ils consomment beaucoup d'eau.

Tous ces éléments me font penser que la méthanisation n'est qu'un effet d'aubaine dû aux fortes subventions. En Allemagne, qui avait beaucoup misé sur cette source d'énergie, plus aucun méthaniseur ne sera construit à partir de 2035.

Pourtant, les agriculteurs qui portent les projets parlent de biogaz et d'énergie verte...

Je pense que ces gens sont honnêtes. Ils croient à ce discours vertueux. À une énergie locale qui reste en circuit court. Ils gobent tout ça parce qu'ils n'ont pas les connaissances nécessaires en la matière. Ils ont une vue à court terme.

Le gaz, c'est moins vrai pour l'électricité, est racheté avec un tel niveau de subventions que le projet sera rentable immédiatement. Mais ce n'est pas viable économiquement.

On ne pourra jamais se passer des autres sources d'énergie. À titre de comparaison, la méthanisation est cent fois moins efficace que le photovoltaïque. Et au bout de quelques années, faire fonctionner un méthaniseur coûte extrêmement cher.

Près de 200 000 € de maintenance par an au bout de 10 ans. Il est dommage que le seul moyen trouvé par les agriculteurs pour survivre soit celui qui va les fusiller dans 10 ou 15 ans.



Exemple d'une unité de méthanisation.

Photo: Archives Ouest-France

Sans parler du fait que la méthanisation est une énergie carbonée et qu'elle relâche aussi du gaz à effet de serre.

Quels sont les risques lorsque plusieurs unités de méthanisation s'installent dans un même secteur ?

D'abord, même si les tonnages de ces trois unités semblent assez faibles à Saint-Mard-de-Réno, 29,9 tonnes par jour, ils risquent rapidement d'augmenter. Il faut savoir qu'il y a des risques de pollution récurrents, a fortiori avec un ruisseau en contrebas.

Depuis 2015, notre collectif a observé que le risque d'accidents avait été

multiplié par cinq. Et le chiffre a été pondéré avec le nombre de méthaniseurs.

Il y a par exemple deux épisodes de pollution liés à la méthanisation dans l'Orne. On sait qu'en moyenne, la distance de chalandise des unités de méthanisation est de 40 km à la ronde.

En clair : les agriculteurs peuvent aller chercher des intrants pour nourrir le méthaniseur 40 km autour de chez eux. Quand trois unités sont créées à côté, elles entrent en concurrence les unes avec les autres.

Car, pour fonctionner, elles ont besoin d'énormément de matières. Ce qui signifie une hausse du trafic routier dans la zone.

Agriculteur, il fait le pari de la méthanisation



Samuel Deschoolmeester a décidé d'installer une unité de méthanisation.

Photo: Ouest-France

« Le système agricole ne fonctionne plus. Qu'on dise : à cause de la méthanisation ça va être pire, je ne peux pas l'entendre. » Dans le bureau de sa ferme du Chailloué, à Saint-Mard-de-Réno, Samuel Deschoolmeester ronge son frein. Depuis quelques mois, il voit les oppositions à son projet de méthaniseur et ceux de ses deux voisins grandir.

« En 2016, on a été sollicité par la communauté de communes et GRTgaz », se souvient l'agriculteur de 43 ans. « Quand on nous a expliqué le principe, on s'est dit que c'était fait pour nous. » La ferme du Chailloué compte une partie d'élevage en conventionnel et la production céréalières en bio. Elle dispose donc des effluents de 200 bovins et des échecs de culture inhérents à l'agriculture biologique.

En clair, les cultures ratées serviront à nourrir le méthaniseur qui produira du gaz. D'autant que l'exploitation est précurseur en matière d'énergie. En

2008, elle a investi 1 million d'euros pour installer des panneaux photovoltaïques. « Maintenant, on est autonome avec l'électricité », se félicite Samuel Deschoolmeester.

Seulement, installer une unité de méthanisation coûte cher : 4 millions d'euros d'investissement. Mais entre les subventions à la construction, et celle au rachat du gaz, la ferme devrait entrer dans ses frais dès la première année. « On s'est toujours adaptés ici. On est passés en bio. On a mis des panneaux solaires. Là, on se dit qu'un jour on pourra faire rouler nos véhicules au gaz aussi », espère le quadragénaire.

Les associations environnementales s'inquiètent des risques de pollution dans les cours d'eau qui passent en contrebas des trois futures unités de méthanisation. « Nous non plus on ne veut pas boire du lisier », s'empare l'éleveur. Et de lâcher : « Faut bien qu'on trouve des solutions pour continuer à travailler. »